Composante du produit nº 89-Er-X au catalogue de Statistique Canada
Division de la statistique sociale et autochtone

Article

Les expériences d'apprentissage des jeunes enfants des Premières Nations vivant hors réserve au Canada

par Anne Guèvremont

Juin 2010

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à *www.statcan.gc.ca*. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel à *infostats@statcan.gc.ca* ou par téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

Centre de contact national de Statistique Canada

Numéros sans frais (Canada et États-Unis) :	
Service de renseignements	1-800-263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1-800-363-7629
Télécopieur	1-877-287-4369
Appels locaux ou internationaux :	
Service de renseignements	1-613-951-8116
Télécopieur	1-613-951-0581
Programme des services de dépôt	
Service de renseignements	1-800-635-7943
Télécopieur	1-800-565-7757

Comment accéder à ce produit

Le produit nº 89-644-X au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à *www.statcan.gc.ca* et de choisir la rubrique « Publications ».

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de *normes de service à la clientèle* que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site *www.statcan.gc.ca* sous « À propos de nous » > « Offrir des services aux Canadiens ».

Statistique Canada
Division de la statistique sociale et autochtone

Les expériences d'apprentissage des jeunes enfants des Premières Nations vivant hors réserve au Canada

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada
© Ministre de l'Industrie, 2010

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Juin 2010

Nº 89-644-X

ISBN 978-1-100-94966-6

Périodicité : hors série

Ottawa

This publication is also available in English.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Information pour l'usager

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés uniformément dans les publications de Statistique Canada :

.	indisponible pour toute période de référence
..	indisponible pour une période de référence précise
...	n'ayant pas lieu de figurer
0	zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
0s	valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
p	provisoire
r	révisé
x	confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
E	à utiliser avec prudence
F	trop peu fiable pour être publié

Les expériences d'apprentissage des jeunes enfants des Premières Nations vivant hors réserve au Canada

Les jeunes enfants des Premières Nations vivant hors réserve ont l'occasion d'apprendre auprès de différentes personnes et en divers endroits. Le présent feuillet d'information traite des expériences d'apprentissage des enfants des Premières Nations âgés de deux à cinq ans vivant hors réserve au Canada, d'après les données de l'Enquête sur les enfants autochtones de 2006.

Jeunes enfants des Premières Nations au Canada

Les enfants des Premières Nations représentent une proportion croissante de l'ensemble des enfants au Canada, tout particulièrement dans certaines provinces de l'Ouest (Manitoba et Saskatchewan), au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest. Selon le Recensement de la population de 2006, le Canada compte environ 86 215 enfants des Premières Nations âgés de moins de 6 ans, dont 81 % sont des Indiens inscrits ou Indiens des traités.

➢ De quelles façons les enfants apprennent-ils les mots?

Écouter des histoires, lire des livres et compter sont des activités qui peuvent aider les enfants à apprendre les mots, la langue et la culture (Conseil canadien sur l'apprentissage, 2006a).

- Neuf enfants des Premières Nations sur 10 âgés de deux à cinq ans vivant hors réserve lisent ou regardent des livres au moins une fois par jour. Plus de quatre sur cinq écoutent des histoires au moins une fois par jour, et un pourcentage très élevé d'entre eux (87 %) compte tous les jours.

- En outre, 98 % des enfants des Premières Nations vivant hors réserve font au moins une de ces activités tous les jours, alors que trois enfants sur quatre (74 %) font toutes ces activités tous les jours. Seulement 2 % des enfants ne font aucune de ces activités quotidiennement.

Graphique 1
La majorité des enfants des Premières Nations âgés de deux à cinq ans vivant hors réserve écoutent des histoires, lisent des livres et comptent une fois par jour et plus

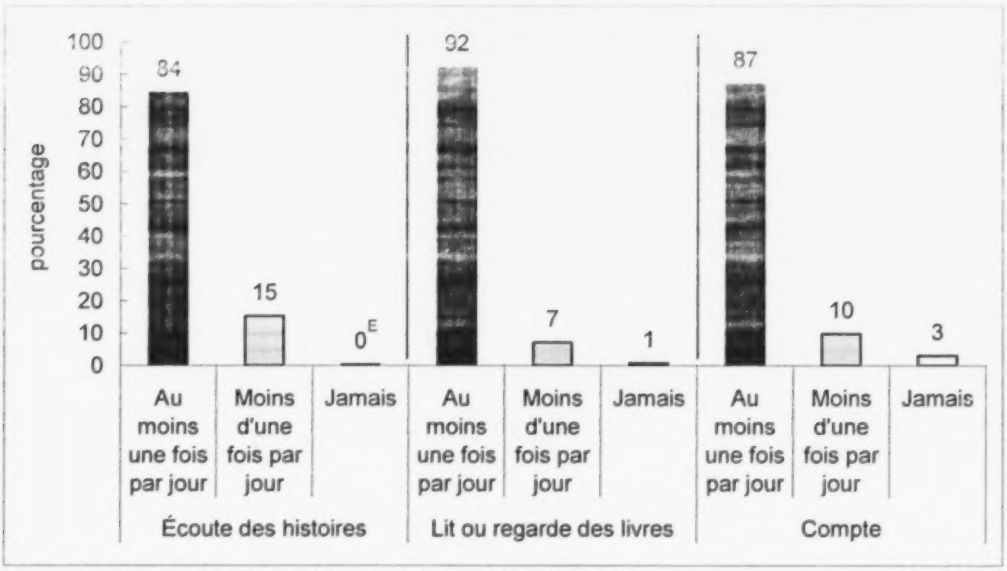

Source(s) : Statistique Canada, Enquête sur les enfants autochtones de 2006.

➢ Quel est le milieu de jeu des enfants des Premières Nations vivant hors réserve?

Le jeu est un élément important de l'apprentissage, car il aide l'enfant à développer ses habiletés sociales, physiques et affectives (Conseil canadien sur l'apprentissage, 2006b). Les activités ludiques extérieures et le jeu créatif (activités d'art et d'artisanat, jeux de rôle) peuvent avoir un effet positif sur le bien-être physique et mental de l'enfant.

- La majorité des jeunes enfants des Premières Nations vivant hors réserve jouent à l'extérieur tous les jours par temps chaud (94 %). Deux enfants sur cinq jouent à l'extérieur tous les jours par temps froid, alors que la moitié des enfants jouent à l'extérieur moins d'une fois par jour par temps froid.

- En outre, 7 enfants des Premières Nations sur 10 âgés de deux à cinq ans vivant hors réserve s'adonnent à des activités d'art et d'artisanat, et trois sur quatre font des jeux de rôle (comme jouer à la maman et au papa ou jouer à l'école) tous les jours.

- De plus, 98 % des enfants des Premières Nations vivant hors réserve font au moins une de ces activités tous les jours (jouer à l'extérieur par temps chaud ou froid, faire des activités d'art et d'artisanat, faire des jeux de rôle), alors que la moitié d'entre eux font toutes ces activités au moins une fois par jour. Seulement 2 % des enfants ne font aucune de ces activités quotidiennement.

Graphique 2
La plupart des enfants des Premières Nations âgés de deux à cinq ans vivant hors réserve jouent tous les jours à l'extérieur par temps chaud; trois enfants sur quatre s'adonnent tous les jours à des activités ludiques créatives

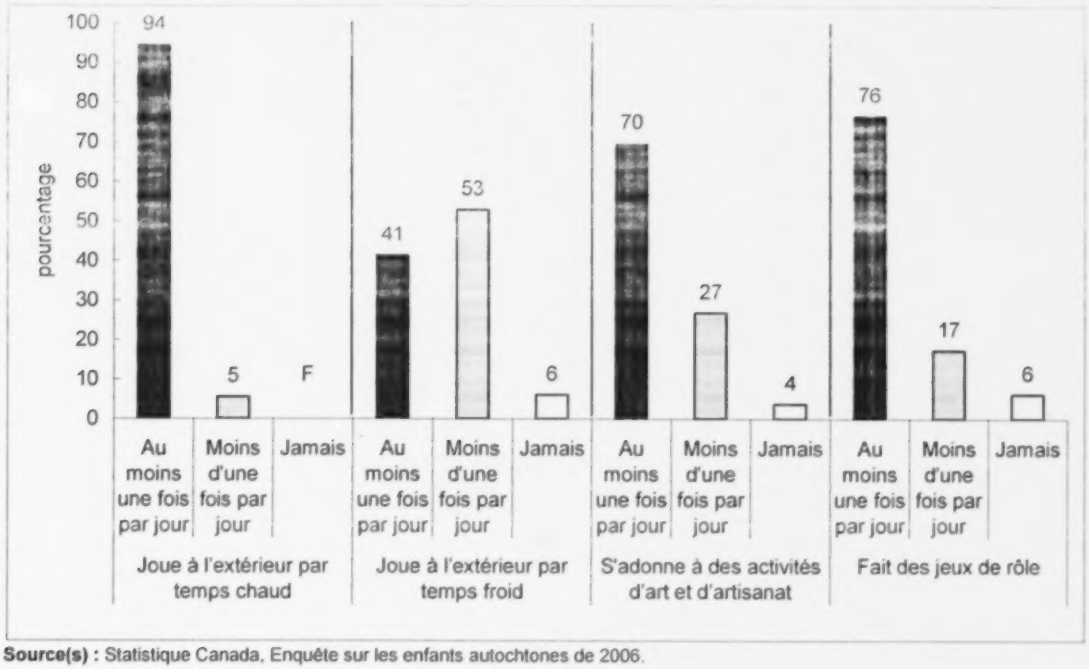

Source(s) : Statistique Canada, Enquête sur les enfants autochtones de 2006.

➢ Combien d'enfants participent à des activités traditionnelles?

Les jeunes enfants des Premières Nations vivant hors réserve peuvent apprendre leur culture en participant à des activités traditionnelles et saisonnières.

- Environ la moitié des enfants des Premières Nations vivant hors réserve participent à des activités traditionnelles, telles que le chant, les danses du tambour et les cérémonies, et vont à la chasse, à la pêche ou en camping.
- Près du tiers des enfants des Premières Nations vivant hors réserve participent à des activités saisonnières, comme cueillir des petits fruits ou ramasser des œufs d'oies.
- Trois enfants des Premières Nations vivant hors réserve sur quatre participent à au moins une de ces trois activités, 18 % participent aux trois activités, et 23 % ne participent à aucune activité traditionnelle ou saisonnière.

Graphique 3
Environ la moitié des enfants des Premières Nations âgés de moins de six ans vivant hors réserve participent à des activités traditionnelles

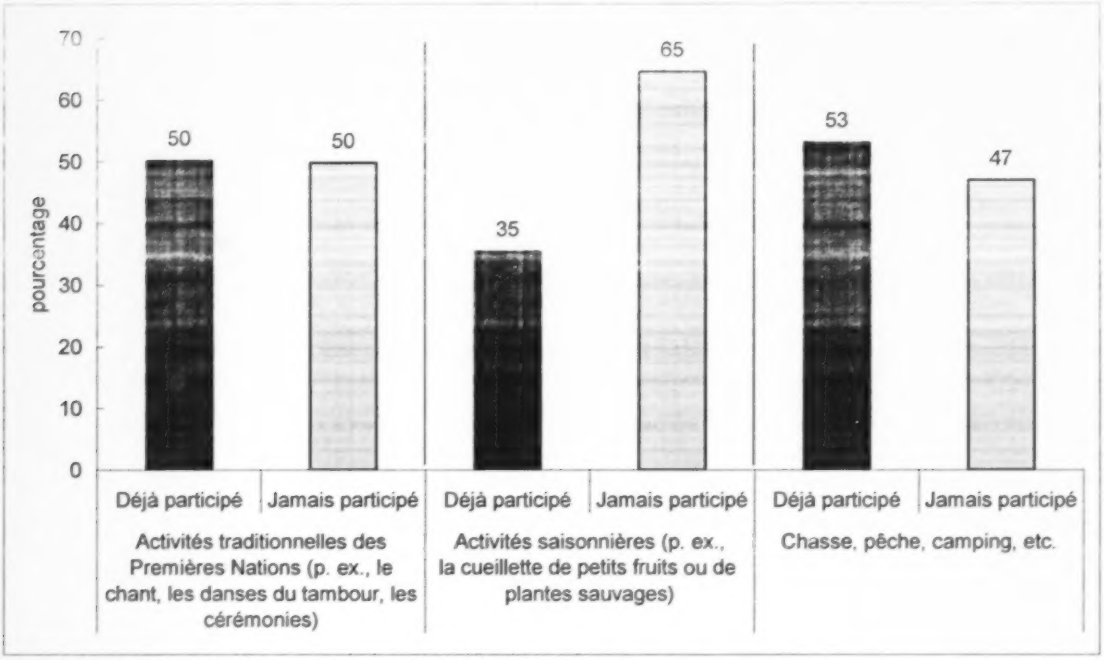

Source(s) : Statistique Canada, Enquête sur les enfants autochtones de 2006.

➢ Qui aide les enfants à apprendre?

- De nombreuses personnes contribuent à l'éducation des enfants des Premières Nations vivant hors réserve (Statistique Canada, 2008b). Le tiers des enfants des Premières Nations vivant hors réserve sont élevés par quatre personnes et plus. Dans la majorité des cas, ces personnes comprennent la mère (90 % des enfants) et le père (71 % des enfants). Bien souvent, elles incluent également la grand-mère ou le grand-père (44 % des enfants), une autre personne apparentée (30 % des enfants) ou une personne non apparentée (19 % des enfants).

- Le pourcentage d'enfants des Premières Nations vivant hors réserve qui sont élevés par quatre personnes et plus est un peu plus important parmi les enfants dont les parents sont titulaires d'un diplôme d'études secondaire, comparativement à ceux dont les parents ne possèdent pas ce diplôme.

- Deux enfants des Premières Nations vivant hors réserve sur cinq sont issus d'une famille monoparentale. Le pourcentage d'enfants qui sont élevés par quatre personnes et plus est le même, que les enfants soient issus d'une famille monoparentale ou qu'ils vivent avec leurs deux parents.

- Environ la moitié des enfants des Premières Nations vivant hors réserve ont quelqu'un qui les aide à comprendre la culture et l'histoire des Premières Nations. Cette personne est habituellement un des parents ou des grands-parents, mais il s'agit parfois d'une tante ou d'un oncle, d'un enseignant ou d'une personne qui les garde.

Graphique 4
Les jeunes enfants des Premières Nations vivant hors réserve âgés de moins de six ans sont plus susceptibles d'être élevés par quatre personnes et plus si leurs parents sont titulaires d'un diplôme d'études secondaires

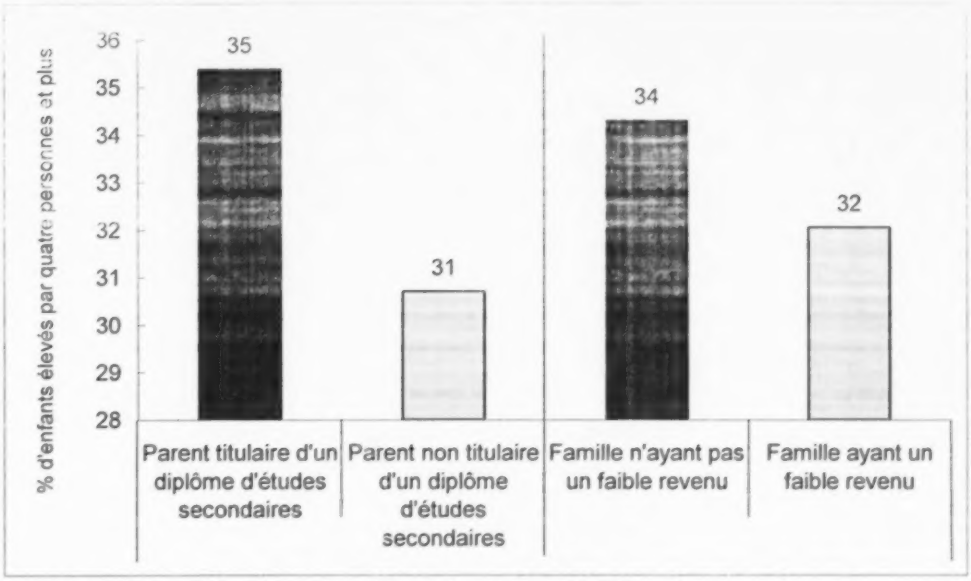

Source(s) : Statistique Canada, Enquête sur les enfants autochtones de 2006.

➢ Où les enfants font-ils leur apprentissage?

Tous les chiffres précédents ont été établis à partir des réponses des parents au sujet de l'apprentissage de leurs enfants à la maison, mais de nombreux enfants font également des expériences d'apprentissage en dehors de chez eux.

- Environ 14 % des jeunes enfants des Premières Nations vivant hors réserve participent à un programme parents-enfants (comme le programme « mères et tout-petits », le « programme des papas » ou celui de « Ma Mère l'Oie »).
- Huit enfants des Premières Nations sur 10 vivant hors réserve âgés de quatre à cinq ans vont à l'école.
- En outre, certains enfants sont confiés à des services de garde. Environ la moitié des enfants des Premières Nations vivant hors réserve âgés de deux à cinq ans fréquentent un service de garde. Le type de service le plus courant est la garderie.

- La participation à des activités d'apprentissage précoce est-elle liée au niveau de scolarité des parents, au revenu familial ou au fait de vivre dans une famille monoparentale?

Niveau de scolarité des parents

- Les jeunes enfants des Premières Nations vivant hors reserve dont les parents sont titulaires d'un diplôme d'études secondaires sont plus susceptibles de s'adonner tous les jours à des activités langagières et ludiques. Environ 77 % des enfants dont les parents possèdent un diplôme d'études secondaires écoutent des histoires, lisent ou regardent des livres et comptent au moins une fois par jour, comparativement à 67 % des enfants dont les parents ne sont pas titulaires d'un diplôme d'études secondaires.

- De même, 60 % des enfants des Premières Nations vivant hors réserve dont les parents possèdent un diplôme d'études secondaires s'adonnent aux trois activités ludiques au moins une fois par jour (jouer à l'extérieur, faire des activités d'art et d'artisanat, faire des jeux de rôle), comparativement à 48 % des enfants dont les parents ne sont pas titulaires d'un diplôme d'études secondaires.

Revenu familial

- Les enfants des Premières Nations vivant hors réserve qui sont issus d'une famille à faible revenu sont moins susceptibles de participer à des activités langagières et ludiques que les enfants dont le revenu familial est élevé.

- Par rapport aux enfants des Premières Nations vivant hors réserve issus d'une famille à revenu élevé, les enfants issus d'une famille à faible revenu sont plus susceptibles de participer à des activités traditionnelles telles que le chant et les danses du tambour, mais moins susceptibles d'aller à la chasse, à la pêche ou en camping.

Famille monoparentale

- Aucune différence n'est observable dans la pratique d'activités langagières et ludiques entre les enfants des Premières Nations vivant hors réserve qui sont issus d'une famille monoparentale et ceux qui vivent avec leurs deux parents.

- Par rapport aux enfants qui vivent avec leurs deux parents, les enfants issus d'une famille monoparentale sont plus susceptibles de participer à des activités traditionnelles telles que le chant et les danses du tambour, mais moins susceptibles de participer à des activités saisonnières ou d'aller à la chasse, à la pêche ou en camping.

Ce qu'il faut savoir au sujet du présent feuillet d'information

L'Enquête sur les enfants autochtones, qui a été élaborée par Statistique Canada et des conseillers autochtones de partout au pays, a été menée conjointement avec Ressources humaines et Développement social Canada. L'enquête a eu lieu d'octobre 2006 à mars 2007. Les parents ou les tuteurs d'environ 10 500 enfants autochtones âgés de moins de six ans, dont plus de 5 100 enfants des Premières Nations, ont fourni des renseignements dans le cadre d'une combinaison d'interviews téléphoniques et sur place. Le taux de réponse global à l'enquête était de 81,1 %.

L'Enquête sur les enfants autochtones vise les enfants des Premières Nations vivant hors réserve dans les provinces et tous les enfants des Premières Nations vivant dans les territoires.

Aux fins de l'enquête, le parent ou le tuteur devait répondre au nom de l'enfant. Pour la plupart des enfants des Premières Nations vivant hors réserve (89 %), cette personne était la mère naturelle ou le père biologique. Chez la majorité des autres enfants, le parent ou le tuteur qui répondait au nom de l'enfant dans le cadre de l'enquête était un grand-parent, un parent de famille d'accueil ou un parent adoptif.

Dans le présent feuillet d'information, les « enfants des Premières Nations » comprennent ceux dont les parents ou les tuteurs ont indiqué qu'ils étaient des enfants des Premières Nations en réponse à la question suivante de l'Enquête sur les enfants autochtones : « Est-ce que (enfant) est Autochtone, c'est-à-dire un(e) Indien(ne) de l'Amérique du Nord, un(e) Métis(se) ou un(e) Inuk? » Veuillez prendre note que, même si ces enfants ont été désignés comme « Indien(ne) de l'Amérique du Nord », c'est le terme « Premières Nations » qui est utilisé dans le présent feuillet d'information. Les enfants des Premières Nations comprennent les enfants dont on a déclaré l'appartenance aux Premières Nations seulement et ceux dont on a déclaré l'appartenance aux Premières Nations en combinaison avec un autre groupe autochtone, soit les Métis ou les Inuits.

Pour obtenir plus de renseignements sur l'enquête, veuillez consulter la publication *Enquête sur les enfants autochtones de 2006 : guide des concepts et méthodes* (produit n° 89-634 au catalogue de Statistique Canada) (Statistique Canada, 2008a).

Références bibliographiques

CONSEIL CANADIEN SUR L'APPRENTISSAGE (2006a). *Carnet du savoir : Comment les parents favorisent-ils les débuts de la littératie*. Disponible en ligne à : http://www.ccl-cca.ca/pdfs/LessonsInLearning/2006/8-02_01_06-F_cs.pdf.

CONSEIL CANADIEN SUR L'APPRENTISSAGE (2006b). *Carnet du savoir : Laissons-les s'amuser : l'apprentissage par le jeu chez les jeunes enfants*. Disponible en ligne à : http://www.ccl-cca.ca/pdfs/LessonsInLearning/2006/18-11_08_06-Feb-0209-F_cs.pdf.

STATISTIQUE CANADA (2008a). *Enquête sur les enfants autochtones de 2006 : guide des concepts et méthodes*. Disponible en ligne à : http://www.statcan.gc.ca/pub/89-634-x/89-634-x2008006-fra.htm.

STATISTIQUE CANADA (2008b). *L'Enquête sur les enfants autochtones de 2006 : la famille, la collectivité et la garde des enfants*. Disponible en ligne à : http://www.statcan.gc.ca/pub/89-634-x/89-634-x2008001-fra.htm.